



ASSEMBLEE GENERALE de 2022

L'assemblée générale annuelle de la section du Tarn-et-Garonne se tiendra le :
jeudi 24 mars 2022 à 9 heures précises à la Ferme des Trouilles :



L'ordre du jour sera consacré aux :

- Rapport d'activité et rapport de trésorerie de la section locale
- Rapport d'activité et d'orientation du bureau national
- Membres du bureau
- Questions d'actualité
- Apéro

Les Invités à l'Assemblée Générale

- **Christophe CERON** du Bureau National,
- **Christian TERRANCE**, Conseiller Syndical Régional Midi-Pyrénées, Ancien membre du Bureau National
Membre du Conseil Économique Social et Environnemental Midi-Pyrénées
- **Maïté LAFON**, Conseiller Syndical Régional Midi-Pyrénées, secrétaire du Tarn
- **Eric DIANA**, Secrétaire de l'Ariège

Les agents en activité doivent formuler une demande d'autorisation (fonctions syndicales motif AG syndicale)

Pour ceux qui souhaitent rejoindre le bureau de section, merci de vous faire connaître dès à présent.
Pour clôturer cette assemblée générale où nous comptons vivement sur votre présence un repas amical sera servi vers 13 heures au même endroit.

Amitiés
Le Bureau de Section

Menu : Prix de 20 euros l'ordre sarl Des Trouilles (La section participera au complément 10€/ personne et offre le petit-déjeuner)(Potage, Salades Quercynoise, Poulet fermier rôti et farci, plateau de fromage, pâtisserie maison)

Merci de retourner le talon ci-dessous

ou de m'adresser un mail **impérativement** avant le **20 mars 2022** à :

MONTAUBAN

Stéphane RAMBEAUD stephane.rambeaud@dgfip.finances.gouv.fr

NOM :

PRENOM :

PARTICIPERA A LA REUNION

PARTICIPERA AU REPAS

20 euros (prévoir espèces ou chèque l'Auberge ne prend pas la carte bleue)